

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Mont-de-Marsan, le 20 juin 2022

### **Le département des Landes est placé en vigilance météorologique orange orages**

Le département des Landes est de nouveau placé en vigilance météorologique orange pour le phénomène orages à compter de ce jour 18 h.

Cet épisode orageux nécessite une vigilance particulière. Il sera accompagné de précipitations pouvant atteindre ou dépasser 50 mm mais également de rafales de 80 à 100 km/h, ainsi que des fortes chutes de grêles.

#### **Conséquences possibles :**

- \* Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants ;
- \* Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires ;
- \* Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement ;
- \* Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

#### **Conseils de comportement à adopter :**

- \* Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau ;
- \* Je m'abrite dans un bâtiment en dur ;
- \* Je me tiens informé et j'évite de me déplacer ;
- \* Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés ;
- \* J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site Météo France à l'adresse suivante : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/landes>